



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES ÉLECTIONS PRÉFET DES VOSGES

Bureau des élections, de l'administration générale  
et de la réglementation

# ARRÊTÉ

n° 2094/14

fixant la liste des candidatures  
pour l'élection sénatoriale du 28 septembre 2014

Le Préfet des Vosges,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code Electoral, notamment les articles L298 à L305 et R149 à R153 ;

VU le décret n°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU le décret du Président de la République du 22 février 2013 portant nomination de Monsieur Gilbert PAYET en qualité de préfet des Vosges ;

VU les déclarations de candidatures déposées en préfecture ;

*Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;*

## Arrête:

**Article 1<sup>er</sup> :** La liste des candidats arrêtée en vue du premier tour de l'élection sénatoriale du 28 septembre prochain :

- M. Jackie PIERRE	remplaçante Mme Marcelle ANDRE
- M. Daniel GREMILLET	remplaçante Mme Nathalie BABOUHOT
- M. Dominique PEDUZZI	remplaçante Mme Elisabeth KLIPFEL
- M. Simon LECLERC	remplaçante Mme Noëlle HUGUENIN
- Mme Michèle GRÜNER	remplaçant M. Denis FORTERRE
- M. Dominique THOMAS	remplaçante Mme Stéphanie MERTZ
- M. Christian TARANTOLA	remplaçante Mme Nadine BASSIERE
- M. Patrick LAGARDE M. Luc GERECKE	remplaçante Mme Maryvonne ARNOUX-BAU remplaçante Mme Johanna MATHIEU
- M. Jacques THIRIET	remplaçante Mme Jocelyne RIVAT
- M. Jacques DRAPIER	remplaçante Mme Jacqueline FRESSE

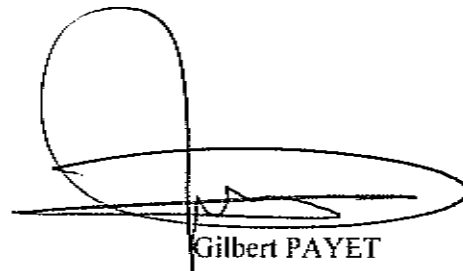
Adresse postale : Préfecture des Vosges - Place Foch - 88026 EPINAL CEDEX

Téléphone : 03 29 69 88 88 - Télécopie : 03 29 82 42 15

Retrouvez les horaires et modalités d'accueil des services sur <http://www.vosges.gouv.fr> ou sur notre serveur vocal : 03 29 69 88 89

**Article 2.** : le secrétaire général de la préfecture des Vosges, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans toutes les communes et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

*Fait à Epinal, le*    **17 SEP. 2014**



Gilbert PAYET

---